

LES TARIFS :

	Tarif journalier HT/PAR PERSONNE	Durée en jours	TARIF HT	ACOMPTE 30% à régler pour l'inscription	SOLDE à régler au plus tard le jour de la formation
INITIATION	200 €	2 consécutifs 14h	400 €	144.00 €	336.00 €
PERFECTIONNEMENT	200 €	2 consécutifs 14h	400 €	144.00 €	336.00 €
INITIATION + PERFECTIONNEMENT	200 €	4jours = 28 H - 2 consécutifs 14H - 2consecutifs 14 H	700 €	252.00 €	588.00 €

- Possibilité de prise en charge par les organismes auprès desquels vous cotisez (FAFCEA, AGEFOS, etc.), Pôle emploi à condition de transmettre votre dossier dans les délais permettant l'instruction de celui-ci.

Pour les Gérants : la demande est à effectuer auprès du FAFCEA 14 rue de Chapon CS 81234 75139 PARIS CEDEX 03. A transmettre dès réception du dossier de formation.

Pour les salariés et gérants-salariés : la demande est à effectuer sur le site de l'OPCO : myagefos.agefos-pme.com

IMPORTANT :

Si les Agefos acceptent de prendre en charge une partie de la formation, nous vous rembourserons du montant que nous aurons perçu pour votre dossier.

Compte tenu des règles sanitaires actuelles nous ne pouvons vous accueillir pour vous restaurer dans nos centres de formation. Prévoir son repas froid ou boulangerie ou autre à proximité de chaque centre.

Les différents modes de règlement

CHÈQUES :

A l'ordre de SAS ROCHE

VIREMENT BANCAIRE :

Banque : CREDIT AGRICOLE CENTRE-EST
 IBAN : FR76 1780 6001 8928 7260 6600 037
 BIC : AGRIFRPP878

Bénéficiaire : SARL ROCHE 5 chemin des Vignes - 69670 Vaugneray

Prélèvement

Pour ce faire merci de bien vouloir remplir et signer le document ci-dessous :

Référence unique du mandat		MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA												Nom du créancier et logo							
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) (<i>NOM DU CREANCIER</i>) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de (<i>NOM DU CREANCIER</i>). Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter les champs marqués *																					
Votre Nom		*												1							
Votre adresse		Nom / Prénoms du débiteur												2							
		Numéro et nom de la rue																			
		* ..		*										3							
		Code Postal				Ville								4							
		Pays																			
Les coordonnées de votre compte		*												5							
		Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)												6							
		Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)																			
Nom du créancier		*												7							
		Nom du créancier												8							
		Identifiant créancier SEPA												9							
		*																			
		Numéro et nom de la rue												10							
		* ..		*																	
		Code Postal				Ville								11							
		Pays																			
Type de Paiement		* Paiement récurrent / répétitif <input type="checkbox"/>						Paiement ponctuel <input type="checkbox"/>													
Signé à		*		J		J		M		M		A		A		A		A		13	
		Lieu						Date													
Signature(s)		*Veuillez signer ici																			

Merci de nous préciser si vous préférez réceptionner votre convention/dossier de prise en charge par :

Courier

E-mail

cocher la réponse souhaitée.

À retourner :

Par courrier : L'institution Végétale – 5 chemin des vignes - 69670 Vaugneray

Par Email : formation@marcapar.com

Contact :

Responsable Formation (formation/ technique) :

Mylène : 06 69 93 03 11 (formation/technique) / mylene.v@marcapar.com

Service administratif/ comptabilité :

09 83 07 70 60

Technico Commerciale :

Fanny : 06 66 73 03 09 / fanny@marcapar.com

Signature avec mention « lu et approuvée »

Annulation, résiliation, modification de la convention et absences

Toute **annulation** doit être signifiée UNIQUEMENT par écrit et parvenir à la SARL Roche trente jours avant le début de la formation. L'absence de courrier invalide l'annulation.

En cas d'annulation de la formation du fait de l'Organisme commanditaire moins de trente jours avant la date d'intervention retenue, la SARL Roche sera en droit d'exiger le versement de trente pourcent (30%) des sommes prévues à l'article 4, au titre d'indemnité d'annulation.

Un délai inférieur à trente jours ne permet pas d'instruire un dossier de prise en charge financière auprès des organismes et donc de permettre le remplacement de l'annulation.

Pour toute **résiliation** de la convention, Conformément à l'article L 6354-1 du Code du travail , par l'entreprise, ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme remboursera sur le coût total les sommes qu'il n'aura pas réellement dépensées pour la réalisation de ladite action.

Un minimum de trente pourcent, correspondant à l'indemnité de résiliation sera retenue par l'organisme de formation même si la résiliation intervient au cours des deux premiers jours de formation.

En cas de **modification** unilatérale par l'organisme de formation de l'un des éléments fixés à l'article 1er et/ou à l'annexe jointe à la convention, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin à la présente convention. Il sera, dans ce cas, procédé à une résorption anticipée de la convention.

Toute **absence** sera notifiée sur la feuille de présence des stagiaires et ne pourront ouvrir aucun droit de remboursement par les organismes financeurs. Toute absence non justifiée et ne relevant pas d'un événement qui présente les caractères de la force majeure sera due à l'organisme de formation sous forme d'indemnité d'absence.

Les **indemnités perçues** par l'organisme formateur pour quelques raison que ce soient ne pourront pas être imputées sur le budget formation de l'organisme commanditaire, ni pris en charge par les organismes financeurs et feront l'objet d'une facturation détaillée.

Litige

En cas de litige lié à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à rechercher en premier lieu une solution amiable au conflit qui les oppose.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Lyon sera seul compétent pour régler le litige.

INFORMATIONS PRATIQUES – VAUGNERAY

ADRESSE :

L'Institution Végétale : 5 CHEMIN DES VIGNES

69670 VAUGNERAY

HORAIRES :

Lundi 9h30H à 13h30 et de 14H à 17H

Mardi 9H00 à 13h30 et de 14H à 16H30

REPAS :

Choisir l'option plateau repas sur le bulletin d'inscription ci-dessus.

LE MATÉRIEL :

- Matériel de séchage
- Gants
- Stylo

COMMENT S'Y RENDRE :

EN VOITURE :

De Paris : De l'A6 prendre sortie 33 Limonest puis suivre la N489 direction Roanne, traverser La Tour de Salvagny, Marcy l'Etoile, Grézieu la Varenne puis arriver à Vaugneray.

De Marseille : De l'A7 prendre la sortie A450 Pierre Bénite, puis prendre la sortie 7 Chaponost et suivre la D342, traverser Chaponost, Le bouleau, Brindas, puis Vaugneray

EN TRANSPORT EN COMMUN :

De la Gare Part Dieu à Craponne (45 à 60 minutes)

- Prendre le Métro B direction Gare d'Oullins et descendre à Saxe-Gambetta
- Prendre le Métro D direction Gare de Vaise et descendre à Gorge de Loup
- A l'extérieur, prendre les escalators sur votre gauche et rejoindre le premier arrêt de bus sur votre droite afin de prendre le bus C24 direction Craponne Val d'Yzeron et descendre à Craponne centre (cf plan ci-dessous)
- Nous viendrons vous chercher à 8H00 à l'arrêt de bus afin de rejoindre notre centre de formation (**nous prévenir la semaine précédente**)



EN TAXI : (Réserver la semaine précédente)

Magdeline taxi, Marconnet Guy
70 Euros l'aller-retour divisible au nombre de personnes (4 maxi) 06 74 53 71 72

Ou

TAXI Perrier, René Perrier 06 48 25 49 50

OÙ SE LOGER :

CHAMBRE D'HÔTES :

La Bergerie, 720 route de Gaminon, 69290 POLLIONNAY
06 12 39 09 98 (possibilité de transport jusqu'au centre de formation, voir avec l'hôte)

Une Pause, 723 rue du 8 mai 1945 60290 CRAPONNE
04 78 57 19 82 / 06 13 04 34 56 (possibilité de transport jusqu'au centre de formation, voir avec l'hôte)

Maison Canopée, maison contemporaine avec piscine, 4 épis chez Gîtes de France, vue sur Lyon et les Alpes, 7 rue de la Garenne , 69670 SAINT-GENIS-LES-OLLIERES
06 85 87 29 78 / 06 21 84 12 65

Les chambres Corrandines, maison contemporaine avec piscine, 4 épis chez Gîtes de France, vue sur Lyon et les Alpes, 7 rue de la Garenne , 69670 SAINT-GENIS-LES-OLLIERES
06 85 87 29 78 / 06 21 84 12 65

Dans les monts du Lyonnais (route de basses montagnes) :

Auberge les tables du Ban, 235 Route de la croix du Ban 69210 † Pierre La Palud Roland Masia
06 71 61 89 01 / 04 74 26 29 98

Les Coquelicots, 13 rue Mickey barange 69510 SOUCIEU-EN-JARREST
06 95 17 72 61 (15 minutes en voiture du centre de formation)

La Noué, 1 place du vieux bourg 69210 SAINT-PIERRE-LA-PALUD
06 80 35 26 72 (15 minutes en voiture du centre de formation)

Maison Bonnier, 51, route de la Vallée du Garon 69510 THURINS
04 78 48 92 06 (61 euros la nuit avec repas du soir et petit-déjeuner)

CHAMBRE D'HÔTES :

(2 chambres avec salle de bain)

Catherine Pépin, 18 rue de Verdun 69280 SAINTE CONSORCE
06 64 42 89 69

INFORMATIONS PRATIQUES – NANTES

ADRESSE :

HAIR BUSINESS – 5 RUE DU DR ZAMENHOF

44200 NANTES

HORAIRES :

Lundi 9h30H à 13h30 et de 14H à 17H

Mardi 9H00 à 13h30 et de 14H à 16H30

REPAS :

Choisir l'option plateau repas sur le bulletin d'inscription ci-dessus.

LE MATÉRIEL :

- Matériel de séchage
- Gants
- Stylo

LES MODÈLES :

Vous pouvez prévoir des modèles en formation avec qui vous rencontrez des difficultés.
Pour cela contacter votre formatrice.

COMMENT S'Y RENDRE :

EN VOITURE :

Parking gratuit 3H « PARKING C.C BEAULIEU »

EN BUS :

Busway arrêt BEAULIEU

INFORMATIONS PRATIQUES – BORDEAUX

ADRESSE :

TREND'S ACADEMY, 39 RUE DE RUAT 3

3000 BORDEAUX

HORAIRES :

Lundi 9h30H à 13h30 et de 14H à 17H

Mardi 9H00 à 13h30 et de 14H à 16H30

REPAS :

Choisir l'option plateau repas sur le bulletin d'inscription ci-dessus.

LE MATÉRIEL :

- Matériel de séchage
- Gants
- Stylo

LES MODÈLES :

Vous pouvez prévoir des modèles en formation avec qui vous rencontrez des difficultés.
Pour cela contacter votre formatrice.

COMMENT S'Y RENDRE :

EN VOITURE :

Parking Pey Berlan
Parking Gambetta
Parking Mériadeck

EN TRANSPORT EN COMMUN :

En tram arrêt les plus proches :
A : Arrêt Gambetta
B : Arrêt Hôtel de ville

Depuis la gare :

En taxi : 06 11 08 60 22
En tram : Ligne C Arrêt porte de bourgogne puis ligne A : Arrêt hôtel de ville

Depuis l'aéroport :

En taxi : 06 11 08 60 22

OÙ SE LOGER :

LES HÔTELS :

Hôtel Mama Shelter Bordeaux, 19 rue Poquelin Molière - 05 57 30 45 45. A partir de 69 euros pour 1 personne.

Hôtel Porte de Dijeaux, 4 rue bouffard - 05 56 81 85 01. A partir de 68 euros pour 1 personne.

Hôtel Ibis Budget Bordeaux Meriadeck, 35 cours du Maréchal Juin 05 56 90 74 00 ou 05 56 96 24 96.
A partir de 73 euros.

Hôtel Ibis Bordeaux Meriadeck, 35 cours du Maréchal Juin 05 56 90 74 00 ou 05 56 96 24 96.
A partir de 73 euros.

Hôtel Gambetta, 66 rue de la porte Dijeaux 05 56 51 23 83. A partir de 70 euros.

Hôtel de la Boétie, 4 rue de la Boétie 05 56 81 76 68. A partir de 40 euros.

Hôtel Particulier, 44 rue Vital Carles 05 57 88 28 80. A partir de 75 euros.

INFORMATIONS PRATIQUES – STRASBOURG

ADRESSE :

SALON ESMEO – 19 RUE DE LA GLACIERE

67300 SCHILTIGHEIM

HORAIRES :

Lundi 9h30H à 13h30 et de 14H à 17H

Mardi 9H00 à 13h30 et de 14H à 16H30

REPAS :

Choisir l'option plateau repas sur le bulletin d'inscription ci-dessus.

LE MATÉRIEL :

- Matériel de séchage
- Gants
- Stylo

LES MODÈLES :

Vous pouvez prévoir des modèles en formation avec qui vous rencontrez des difficultés.
Pour cela contacter votre formatrice.

COMMENT S'Y RENDRE :

EN VOITURE :

Parking relais/tram « RIVES DE L'AAR » à 1 station de tram

EN TRANSPORT EN COMMUN :

Arrêt : Futura/glacière

OÙ SE LOGER :

LES HÔTELS :

Hôtel Kyriad Strasbourg Nord, Palais es Congrès, 6 avenue Pierre Mendès - Parc des expositions

IBIS Budget, Palais es Congrès, 1 Bis avenue Pierre Mendès

INFORMATIONS PRATIQUES – AIX EN PROVENCE

ADRESSE :

L'ACADEMIE COIFFURE MEDITERRANNEE – 50-80 RUE HENRI BESSEMER

13851 AIX EN PROVENCE

HORAIRES :

Lundi 9h30H à 13h30 et de 14H à 17H

Mardi 9H00 à 13h30 et de 14H à 16H30

REPAS :

Choisir l'option plateau repas sur le bulletin d'inscription ci-dessus.

LE MATÉRIEL :

- Matériel de séchage
- Gants
- Stylo

LES MODÈLES :

Vous pouvez prévoir des modèles en formation avec qui vous rencontrez des difficultés.
Pour cela contacter votre formatrice.

COMMENT S'Y RENDRE :

EN VOITURE :

Parking gratuit sur place

EN TRANSPORT EN COMMUN :

De la gare :

Ligne 131 Quai n°26 (10 min de trajet) descendre arrêt Baltard (500m de l'Académie)

Ligne 15 Arrêt gare routière (15 min de trajet) descendre arrêt Baltard (500m de l'Académie)

OÙ SE LOGER :

Hotel Ibis Budget Aix en Provence les Milles, 10 rue du lieutenant Parayre 13290 Aix en Provence

Chambres d'hotes et appartement meublés « LA GRACETTE », 830 route de l'Enfant,
13290 Aix en Provence, 06 61 34 30 78

INFORMATIONS PRATIQUES – VENERQUE (TOULOUSE)

ADRESSE :

L'AUTRE COTE DU MIROIR – 14 RUE DU PORT

31810 VENERQUE

HORAIRES :

Lundi 9h30H à 13h30 et de 14H à 17H

Mardi 9H00 à 13h30 et de 14H à 16H30

REPAS :

Choisir l'option plateau repas sur le bulletin d'inscription ci-dessus.

LE MATÉRIEL :

- Matériel de séchage
- Gants
- Stylo

LES MODÈLES :

Vous pouvez prévoir des modèles en formation avec qui vous rencontrez des difficultés.
Pour cela contacter votre formatrice.

COMMENT S'Y RENDRE :

EN VOITURE :

Parking gratuit sur place

DE TOULOUSE :

En train 20 minutes

En voiture environ 27 km - 40 min

DE LA GARE VENERQUE- LE VERNET :

1.2 km à pied